

MARS 2026

Saint-Just-de-Bretenières

La Sarracénie
Fleur emblème de la Municipalité

Le mot du Maire...

*Chères citoyennes, chers citoyens de Saint-Just-de-Bretenières,
Le mois de mars nous rappelle que le printemps n'est plus très loin.
Les journées s'allongent, la lumière revient peu à peu, et avec elle,
un vent de renouveau souffle sur notre communauté.*



La semaine de relâche est un moment précieux pour nos familles. C'est l'occasion pour les parents et les enfants de passer du temps ensemble, de profiter de nos installations, de nos espaces extérieurs et de la vitalité de notre municipalité. Je souhaite à tous de beaux moments en famille, que ce soit à l'extérieur pour profiter des dernières joies de l'hiver ou à l'intérieur, dans la chaleur du foyer.

Mars est aussi un mois qui nous invite à la solidarité. Derrière les portes closes, certaines familles peuvent vivre des périodes plus difficiles. Il est important de rappeler que personne ne doit traverser ces épreuves seul. Des ressources sont disponibles dans notre région pour soutenir celles et ceux qui en ont besoin.

Je tiens à souligner le travail essentiel du Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny, qui offre un accompagnement et du soutien aux personnes et aux familles vivant des situations difficiles. Si vous ou un proche avez besoin d'aide, je vous invite à communiquer avec eux au 418 469-3988. Demander de l'aide est un geste de courage, et des professionnels sont là pour vous écouter et vous accompagner.

Dans les prochaines semaines, nous entrerons également dans la belle saison des sucres, une tradition bien ancrée dans notre culture québécoise. Ce sera bientôt le temps de se rassembler autour de nos produits d'érable et de célébrer ce qui fait la richesse de notre terroir.

*Continuons à prendre soin les uns des autres, à soutenir nos familles et à faire de Saint-Just-de-Bretenières une communauté accueillante, solidaire et dynamique.
Au plaisir de vous croiser dans notre belle municipalité.*

*Votre maire,
Max-Laurent Vidal*



ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
LUNDI, LE 09 MARS 2026, 19h :00

* Prenez note que l'ordre du jour qui vous est présenté dans chacune des éditions du journal local, n'est pas statique et que des points peuvent s'ajouter ou être retirés lors de l'assemblée.

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal
- 4- Affaires découlant des procès-verbaux
- 5- Correspondance
- 6- Acceptation des comptes
- 7- Rapport du Directeur du service incendie
- 8- Rapport de l'Officier municipal et de son Adjoint
- 9- Rapport des Conseillers en charge de différents dossiers
- 10- Chemins à double vocation
- 11- Plan d'entretien annuel – Plate-forme élévatrice
- 12- Mois de l'arbre et des forêts – projet pour demande de plants
- 13- Simulateur de golf – Bilan 2025
- 14- Vente d'immeubles pour non-paiement des taxes
- 15- L'œuvre du Terrain de jeux
 - Semaine de relâche
 - Dons reçus
- 16- Communiqué dans les journaux – Un bon coup
- 17- Varia
 -
 -
- 18- Période de questions
- 19- Levée de l'assemblée

Josée Poulin, Directrice générale

Pour nos Aînés de St-Just...



Le Club de l'Âge d'Or vous invite...

Après-midi dansant

DIMANCHE LE 22 MARS 2026

À compter de 14h :00 à la salle municipale de St-Just

Musique : Charles et Diane

Prix : 10,00\$

Nous vous attendons en grand nombre.

Bienvenue à tous!

Informations : Colette Poulin, Présidente : 418-244-3544

Ginette Fortier, Secrétaire Trésorière : 418-244-3703



Invitation pour la cabane à sucre

Le Club de l'Âge d'Or organise
une sortie à la cabane à sucre
le 11 avril 2026

Pour inscription et information : Ginette Fortier 418-244-3703



Les amis de l'entraide



PROCHAIN REPAS
Le 3 mars 2026

PRIX DU REPAS :10.00\$

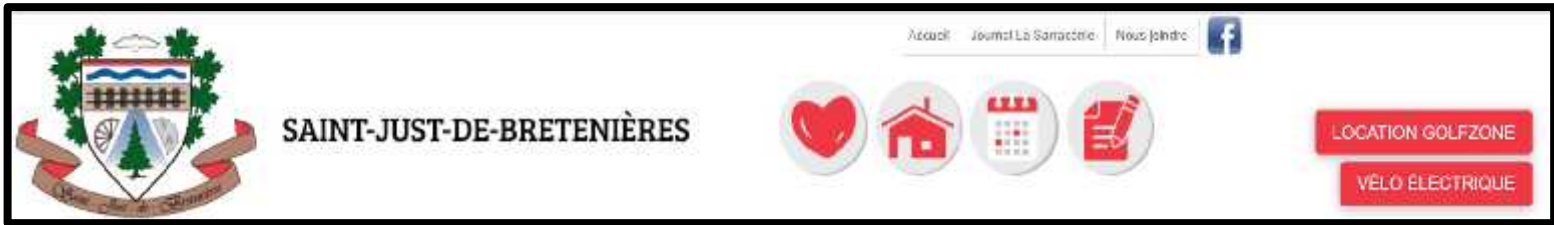
Si vous voulez vous joindre à nous,
donnez votre nom au plus tard le dimanche à :

Informations : Colette Poulin, Présidente : 418-244-3544

Ginette Fortier, Secrétaire Trésorière : 418-244-3703



Les affaires Municipales...



UN SITE INTERNET, POUR VOUS SERVIR !

Nous vous invitons grandement à le consulter à l'adresse suivante : www.saintjustdebretenieres.com

Nous vous proposons un site accueillant, dynamique dont la navigation est facilitée par l'apport d'image facilement identifiable. Celui-ci est un trésor d'information, c'est un bon outil pour vous renseigner. Vous y trouverez, dans l'onglet « Actualités » des événements de chez-nous ainsi que dans la section « Les organismes nous informent ». Ceux-ci, par l'émission de leurs communiqués, vous feront part de leurs projets et vous inviteront à leurs activités.

Nous avons aussi la section des maisons, chalets et lots à vendre. De plus, un calendrier mensuel sera mis à votre disposition pour vous renseigner sur la tenue d'événements à Saint-Just. Des efforts seront mis afin de mettre notre site à jour régulièrement.

Vous remarquerez que dans l'entête à droite un onglet **LOCATION GOLFZONE** et **VÉLO ÉLECTRIQUE** qui sont les liens pour réserver une plage horaire .

Nous tenons à préciser que votre contribution est tout aussi importante. Nous vous invitons à partager vos photos qui montre les attraits de notre municipalité, simplement à nous les partager par courriel à info@saintjustdebretenieres.com. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, suggestions ou interrogations en communiquant avec nous au Bureau municipal au 418-244-3637.

Rôle d'évaluation en ligne

Nous vous rappelons que la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières a son rôle d'évaluation en ligne. Il vous est donc possible avec l'adresse civique, le numéro de matricule ou le cadastre de retrouver sur internet les informations du rôle d'évaluation municipale pour la propriété que vous recherchez.

À titre d'exemple, vous avez circulé sur le territoire de la Municipalité et vous avez remarqué que la maison sise au « 999 rue Principale » est à vendre. Cette résidence vous intéresse et vous désirez connaître l'évaluation ainsi que la taxation annuelle pour l'année courante.

Nous vous invitons à vous rendre sur le site de la Municipalité au www.saintjustdebretenieres.com , cliquez sur le pictogramme de la maison complètement au bas de l'écran, avec l'intitulé « rôle d'évaluation en ligne »,vous serez dirigé sur la page d'accès au rôle.



Vous pouvez y accéder aussi sur le site de la MRC de Montmagny en cliquant sur l'onglet documents/ Rôles d'évaluation foncière/ Rôle et matrice graphiques en ligne, vous descendez à St-Just de-Bretenières et vous choisissez : consultez le rôle d'évaluation en ligne ou consulter la matrice graphique.

Vous serez en mesure également de visionner les matrices graphiques de toutes les municipalités de la MRC.

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEURS (TRICES) DE TERRAIN DE JEUX ÉTÉ

2026



Nous recherchons des animateurs(trices) dynamiques et motivés(ées) pour encadrer, animer des activités ludiques et éducatives dans notre terrain de jeux. Sous la supervision de la coordonnatrice, vous aurez la charge de créer un environnement sécuritaire, stimulant et agréable pour les enfants, en organisant des jeux, des activités créatives et des moments d'apprentissage.

-
- Emploi d'une durée approximative de 6 semaines
 - Entre 35 et 40 heures/semaine
 - Salaire minimum ou ajusté selon l'expérience
 - Formations rémunérées
-

Tu as jusqu'au **6 mars** pour nous faire parvenir ton cv à l'adresse suivante :
coordo.tdj@outlook.com

Seul les candidats(es) retenus seront contactés.



Les affaires municipales...



ÉCO-CENTRE

La municipalité est à la recherche d'une personne responsable
Nous recherchons dès que possible une personne fiable pour assurer l'ouverture de l'éco-centre les samedis, une à deux fois par mois.

Horaire : de 9 h à 11 h

Pour plus d'informations ou pour soumettre votre candidature,
veuillez communiquer avec la municipalité au 418-244-3637 poste 2.

PRENDRE NOTE QUE LE SITE SERA FERMÉ POUR LE MOIS MARS

Interdiction de colporter



La Municipalité régit, sur son territoire, le commerce des colporteurs. À ce titre, il est interdit de colporter sans avoir obtenu au préalable un permis émis par la Municipalité.

Par conséquent, si une personne vous sollicite à votre domicile afin de vous vendre de la marchandise, de vous offrir un service ou de vous demander un don, n'hésitez pas à lui demander de vous montrer son permis émis par la Municipalité.

Si la personne ne détient pas de permis, rejoignez-nous au bureau municipal, au 244-3637. Une signalisation précisant qu'il est interdit de colporter sans avoir obtenu un permis » est installée aux entrées de notre territoire ainsi qu'aux entrées des secteurs les plus habités. Il est bien entendu que les organismes reconnus de la Municipalité ne sont pas tenus d'obtenir un tel permis. En cas de doute, vous pouvez nous joindre.

Sécurité et tranquillité des marcheurs



Plusieurs personnes ont repris leur bonne habitude de prendre des marches. Cependant, elles aiment bien le faire en toute quiétude afin de profiter au maximum de ce temps pour relaxer et se mettre en forme.

Dernièrement, en pratiquant leurs activités sportives, certains citoyens nous ont fait remarquer qu'ils côtoyaient souvent des animaux et dans le but de respecter le droit aux gens de circuler librement, nous demandons aux propriétaires de chiens d'apporter une attention particulière à notre règlement municipal concernant les animaux, qui stipule ce qui suit :

« Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc..) l'empêchant de sortir de ce terrain »

Nous comptons sur votre collaboration habituelle afin de faire en sorte que le respect des autres soit prioritaire dans notre collectivité.



GRANDE OUVERTURE

OUVERT À TEMPS PLEIN

DÉS LE 2 AVRIL 2026

Votre nouveau garage de confiance à Saint-Just-de-Bretenières

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Service professionnel, honnête et rapide pour garder votre véhicule sécuritaire sur la route.

- ✓ **Freins**
- ✓ **Pneus & balancement**
- ✓ **Changement d'huile**
- ✓ **Soudure**
- ✓ **Entretiens & réparations**
- ✓ **Diagnostics électroniques**
- ✓ **Et plus encore !**

NOTRE ENGAGEMENT


- ✓ **Service honnête**
- ✓ **Travail minutieux**
- ✓ **Prix justes**
- ✓ **Transparence sur les réparations**


Autos et camions légers

418-508-4309

Prenez rendez-vous dès maintenant !

Vincent Bolduc

 144 rang Saint-Isidore

 Saint-Just-de-Bretenières, QC GOR 3H0



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES Pour l'œuvre du terrain de jeu

Notre comité de l'OTJ a besoin de votre aide pour les activités de financement, afin de financer les super activités pour les enfants. Que ce soit pour aider à organiser les activités ou faire partie du comité, chaque geste compte ! Vous pouvez participer quelques heures ou tout au long de l'événement, selon ce qui vous convient et vos disponibilités.

Ces activités de financement nous permettent de réduire les coûts pour les activités et les sorties, afin que nos jeunes puissent passer un été amusant et plein de joie.

Si vous êtes parent, grand-parent, oncle, tante ou tout simplement quelqu'un qui a quelques heures à offrir et qui a envie de contribuer à un bel été pour nos enfants, inscrivez-vous au Bureau municipal au 418-244-3637 ou par courriel : info@saintjustdebretenieres.com .

Ensemble, créons des souvenirs inoubliables !

St-Valentin sur Glace : Une soirée hivernale réussie !

Le 13 février dernier, la population a eu l'occasion de célébrer la St-Valentin sur glace.

Dès 18 h, petits et grands se sont retrouvés sur la patinoire pour une soirée de patinage et hockey.

Plusieurs ont profité d'un moment convivial et festif. Pour rendre l'expérience encore plus agréable, des collations et du chocolat chaud ont été offerts gratuitement aux enfants présents, ajoutant une touche chaleureuse à cette soirée hivernale.

En plus de cette ambiance accueillante, des tirages au sort ont permis à quelques chanceux de repartir avec de superbes prix de présence.

Félicitations à nos gagnants :

Émy Lachance
Mélyane Pilotte
Jayden Labonté-Fortin
Benjamin Morel
Thomas Lemelin



Un grand merci à tous les participants pour leur enthousiasme et leur présence!

Cette belle activité n'aurait pas été possible sans l'implication de Jessie Gonthier-Lajoie, ainsi que la participation des employés municipaux et Keven Talbot, qui ont tout mis en œuvre pour que la patinoire soit accessible.

Félicitations pour l'organisation de cet événement hivernal inoubliable!



Préparateur d'impôts pour l'année 2025

Vous cherchez un préparateur d'impôts expérimenté pour vous accompagner dans vos déclarations fiscales? Ne cherchez plus!

Avec plus de 22 ans d'expérience et une formation reconnue chez H&R Block, je suis qualifié pour vous aider à maximiser vos remboursements et à naviguer dans les complexités fiscales. Je suis également reconnu par l'Agence du revenu du Canada et du Québec.

Services offerts :

- Préparation des déclarations d'impôts pour particuliers et travailleurs autonomes
- Transmission électronique sécurisée par la TED
- Conseils personnalisés pour optimiser votre situation fiscale

N'attendez pas! Contactez-moi dès aujourd'hui pour prendre rendez-vous

Donald Gilbert
9 rue Gilbert
St-Just-de-Bretenières

Cell. : (418) 625-0863

E-mail : donald_gilbert1952@msn.com.

Où allons-nous ? - Un horizon commun à définir

Chapitre 1 - Les défis de l'écologie et du social : *Louise Lefebvre et Michel Julien*

Pour relever ce défi, il est essentiel d'examiner notre attitude face à la nature. On ne doit plus la dominer. On doit la préserver, la protéger, s'y intégrer harmonieusement. C'est une question de survie pour le Vivant, pour l'Humanité.

1.1- Le dépassement des limites planétaires et sociales :

Question : *Entre d'une part, une croissance économique mondiale sans limite, destructrice de l'environnement et, d'autre part, une démocratie impuissante à faire face aux injustices sociales qui augmentent sans cesse, le tableau n'augure rien de bon. Un changement de cap est-il possible ?*

Les experts internationaux du *Stockholm Resilience Center*, en 2009, ont défini neuf limites planétaires (ou plafond écologique), avec des seuils critiques pouvant mener à l'effondrement de nos systèmes sociaux, économiques et environnementaux.

Parmi ces *neuf* limites planétaires, les *sept* premières sont déjà dépassées (2025) :

- 1- Changement climatique : causé par les activités humaines responsables du taux élevé de gaz à effet de serre (CO₂, méthane, oxyde d'azote) dans l'atmosphère et entraînant des conséquences pour le Vivant : hausses des températures, extrêmes climatiques plus fréquents, montée du niveau des océans, disparition d'espèces
- 2- Érosion de la biodiversité : accélération de l'extinction de certaines espèces animales et végétales
- 3- Modifications des usages des sols : la déforestation et l'agriculture intensive rendent la Terre moins capable d'absorber le carbone et nuit au cycle de l'eau, de l'azote et du phosphore
- 4- Utilisation excessive et perturbation du cycle de l'eau douce : nuit aux écosystèmes et au climat
- 5- Perturbation des cycles biochimiques de l'azote et du phosphore : causée par l'utilisation excessive d'engrais de synthèse qui s'écoule dans les cours d'eau (la prolifération d'algues vertes toxiques pour le milieu)
- 6- Acidification des océans : réduit la disponibilité des ions carbonates entraînant la perte de coraux, de coquillages et de planctons
- 7- Augmentation des aérosols atmosphériques : les particules fines (fumée, poussière et gaz polluants), émises par la combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz), peuvent avoir un impact négatif sur la santé des espèces, et affecter les précipitations atmosphériques
- 8- Diminution de la couche d'ozone de la stratosphère : l'ozone est une molécule qui nous protège des dangereux rayons ultraviolets UV du soleil
- 9- Pollution chimique : par l'introduction industrielle de polluants organiques synthétiques (les plastiques) et de métaux lourds

Note: Les limites planétaires sont les seuils que l'humanité ne devrait pas dépasser pour ne pas compromettre les conditions favorables dans lesquelles la vie a pu se développer depuis des milliards d'années et pour pouvoir durablement vivre dans un écosystème sûr, c'est-à-dire en évitant les modifications brutales et difficilement prévisibles de l'environnement planétaire.

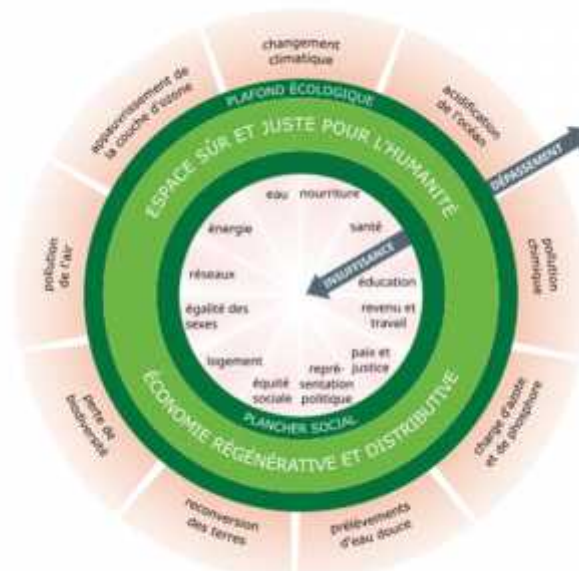
L'économiste d'Oxford, *Kate Raworth*, et son équipe, a repris (en 2018), le cadre des limites planétaires et y a ajouté douze limites sociales (ou plancher social) présentant les priorités minimales décentes de bien-être collectif et une vision concertée de l'ensemble des sociétés. Une économie *écologiquement sûre et socialement juste* est considérée comme *prospère* lorsque les douze fondements sociaux sont réunis sans dépasser aucune des neuf limites écologiques. En proposant un tel modèle, le but est de proposer une alternative au Produit Intérieur Brut (PIB) pour considérer la santé globale d'un pays. (Voir Figure 1 : Une boussole pour le XXI^e siècle).

Ceci afin de garantir l'accès à :

- 1- Une eau potable (indicateurs : eau pour boire, eau pour les besoins sanitaires)
- 2- Une alimentation adéquate (ind. : sous-alimentation et sécurité alimentaire)
- 3- Des soins de santé (ind. : mortalité infantile et manque de services)
- 4- Un logement (ind. : présence de bidonvilles ou logements non conformes)
- 5- De l'énergie (ind. : manque d'électricité et de combustibles pour l'intérieur)
- 6- Des services d'éducation (ind. : part de personnes illettrées et parcours secondaire incomplet)
- 7- Le salaire et le travail (ind. : emploi décent, chômage)
- 8- La paix et la justice (justice environnementale incluse) (ind. : nombre d'homicides, perception de la corruption)
- 9- L'opinion politique (ind. : présence de régimes autoritaires, dictatoriaux ...)
- 10- L'égalité sociale (ind. : manque de structures sociales et différences de revenus)
- 11- L'égalité des sexes (ind. : représentation et salaires)
- 12- La connectivité (ind. : présence de transports publics et de connexion Internet).

Note: Les indicateurs rendent compte de l'utilisation de certaines ressources ou des objectifs sociaux à atteindre. Ils varient énormément en fonction des pays et régions du monde que l'on évalue. Les 20% des pays les plus riches ont par conséquent des indices sociaux bien meilleurs que les 40% des pays les plus pauvres; mais leurs limites planétaires sont dépassées de manière bien plus importante par rapport aux pays pauvres.

Figure 1



Une bibliothèque près de chez vous...

Pour vous, une bibliothèque, accessible à tous et sans coût pour l'utilisateur !
Sur place, des livres pour tous les goûts et une « section jeunesse »
composée de livres au goût du jour.



Voici les nouveautés et suggestions du mois de mars 2026

TITRE	AUTEUR	GENRE
Sans âme ni conscience	Michael Connelly	Roman Policier
Les sept sœurs T1	Lucinda Riley	Roman
La mort en face	Dr. Philippe Boxho	
La locataire	Freida McFadden	Thriller

Pour les enfants, plusieurs belles suggestions de livres !

Bonne lecture ! Josée et Jacinthe

Voici les dates d'ouverture pour le mois de mars 2026

JOUR	DATES
MARDI – APRÈS-MIDI	10-24 mars 2026 de 14h :00 à 15h :00
MERCREDI – SOIR	04-18 mars 2026 de 18h :30 à 19h :15

Le Cercle des Fermières de St-Just...

Réunion du 11 février 2026



Nous étions huit membres réunies pour cette belle rencontre de février.

Nous avons souligné les anniversaires des mois de janvier et février.

Janvier : Lisette Jean Liette Tanguay Karine Fournier

Février : Émilie Vallières

Joyeux anniversaire à chacune d'entre vous !

La Saint-Valentin a été soulignée dans la joie et l'amitié.

Notre Valentine de l'année est : **Jacinthe Laverdière.**

Gagnantes des tirages de la rencontre

- **Prix de présence :** Colette Poulin et Karine Fournier
- **Prix Artisane :** Marie-Paule Mathieu
- **Prix Travaux :** Jacinthe Laverdière

Félicitations aux gagnantes !

Prochaine rencontre : 11 mars à 13 h 30

Bienvenue à toutes !

Pour information : Bernadette Tanguay : 418-244-3267 Présidente

Les affaires municipales...



VOUS PLANIFIEZ DES TRAVAUX? UN PERMIS EST OBLIGATOIRE!

Combien de temps pour obtenir un permis?

Le délai varie selon plusieurs facteurs de 1 à 60 jours selon le :

Volume de demandes

Complexité du projet

Dossier complet ou non

Règle appliquée : Premier arrivé, premier servi.

À faire :

- J Déposer votre demande **au moins 60 jours avant** le début des travaux
- J Vérifier les règlements de zonage (marges, hauteur, emprise, etc.)
- J Fournir **tous les documents requis** (vous retrouvez la liste des documents obligatoires dans le tableau « documents à fournir » à la page 2 du formulaire)
- J **Attendre d'avoir votre permis en main** avant de commencer les travaux

Évitez les erreurs!

- J Ne commencez pas vos travaux sans permis
- J Ne vous présentez pas au bureau sans rendez-vous ou pour savoir si votre permis est prêt
- J Ne négligez pas les règlements municipaux

Besoin d'aide?

Contactez-nous au **418-244-3637** ou par courriel à info@saintjustdebretenieres.com ou l'inspecteur Frantz Rozefort au 418-248-5985 poste 231 ou par courriel à frozefort@montmagny.com.

Un permis, c'est votre protection.

Il vous évite des complications lors de la vente ou en cas d'infraction.

Prendre note que l'horaire de l'inspecteur Frantz Rozefort, il sera le MARDI au bureau municipal pour répondre à vos questions ou pour les rendez-vous.

Le service incendie vous informe



911

Service incendie gratuit

La Municipalité ainsi que le service incendie de Saint-Just désirent aviser la population qu'il ne faut pas hésiter à faire le 911 pour obtenir les services de la brigade incendie lorsqu'un feu se déclare. En effet, comme vous le savez, dans une situation d'urgence, les minutes comptent.

Plus le service incendie est avisé tôt, plus on minimise les dommages. Nous tenons également à vous informer que le seul numéro à joindre en cas d'urgence est le 911. La personne qui vous répondra, sera en mesure de vous aider adéquatement.

Le service 911 est un service d'urgence avec aucun frais d'appel et les services dispensés par votre brigade incendie sont également gratuits.

* Prenez note que certains frais peuvent être chargés par la Municipalité si le service incendie se déplace pour un feu de véhicule d'un non-résident de St-Just ou dans le cas où il y a perte de contrôle d'un feu en plein air.

Malgré cela, il ne faut pas hésiter à faire le 911, on peut ainsi éviter des pertes de vie et des pertes matérielles.

Règles à respecter en présence d'un véhicule d'urgence, d'un véhicule de surveillance ou d'une dépanneuse

Lorsqu'un véhicule d'urgence est en approche et que ses signaux lumineux ou sonores sont en marche, le conducteur d'un véhicule routier ou le cycliste doit :

- lui céder le passage;
- réduire sa vitesse;
- circuler le plus à droite possible;
- s'immobiliser, lorsque cela est requis, pour assurer le passage sécuritaire du véhicule d'urgence.

Lorsqu'un véhicule d'urgence, un véhicule de surveillance ou une dépanneuse est immobilisé sur le chemin et que ses feux clignotants ou pivotants ou sa flèche jaune lumineuse, selon le cas, sont actionnés, le conducteur d'un véhicule routier doit réduire sa vitesse et respecter un corridor de sécurité.

Depuis août 2012, la loi prescrit des règles de conduite qui visent à créer, lorsque certaines conditions sont réunies, un corridor de sécurité pour le conducteur et les occupants des véhicules visés. Elle prévoit de même les amendes et les points d'inaptitude auxquels s'exposent les conducteurs qui font défaut de se conformer à ces règles de conduite.

Ne pas respecter un corridor de sécurité ou ne pas céder le passage à un véhicule d'urgence peut entraîner :

une amende de 200 \$ à 300 \$ 4 points d'inaptitude

Pour plus d'informations consultez :

<https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/comportements/adapter-conduite/corridor-securite>

DEVENEZ POMPIER VOLONTAIRE, L'AVENTURE VOUS ATTEND !



Vous avez à cœur de protéger vos proches et votre communauté ? Le service incendie de Saint-Just est à la recherche de personnes passionnées et prêtes à relever un défi excitant en devenant pompier volontaire !

VOUS ÊTES LA PERSONNE QU'IL NOUS FAUT SI :

- J Vous êtes un homme ou une femme, prêt(e) à vous investir pour la sécurité de tous.
- J Vous habitez à St- Just ou si vous avez un emploi à Saint-Just et vous êtes déjà pompier d'une autre municipalité, vous pouvez faire partie de la brigade.
- J Vous êtes en bonne forme physique, avez un excellent jugement et aimez travailler en équipe.
- J Vous êtes responsable, dynamique et avez un désir de vous engager.
- J Vous êtes prêt(e) à suivre une formation de pompier (la formation est rémunérée et peut être suivie en partie à distance).

ALORS, POURQUOI PAS VOUS ?

CE QUE VOUS GAGNEZ EN REJOIGNANT NOTRE ÉQUIPE :

- J Un salaire compétitif de 27,58 \$/heure pour chaque sortie en service (un minimum de 3h payé par sortie)
- J Un crédit d'impôt pouvant atteindre jusqu'à 5000 \$ par an.

Si la flamme vous habite, que vous êtes prêt à relever de nouveaux défis et que la protection de la population vous tient à cœur, nous vous invitons à participer à l'une de nos pratiques qui ont lieu à la caserne située au 257, rue Principale, tous les premiers mardis du mois à 18h30. Pour obtenir plus d'informations, contactez le Directeur d'incendie, Monsieur Laurent Bolduc, au 418-244-3768 ou le Directeur adjoint, Monsieur Vincent Bolduc, au 418-508-4309.

Diane Bertrand

Conseillère municipale en charge de la sécurité publique

Halte-garderie de St-Paul

Lundi et mardi, sur inscription

9h-15h30

5\$/enfant, par jour

Amener 2 collations et 1 diner



Des places sont actuellement disponibles à la halte-garderie de Saint-Paul, les lundis et mardis, de 9 h à 15 h 30.

Ce service est offert sur inscription et s'adresse particulièrement aux familles dont l'enfant **ne fréquente pas de milieu de garde**, et qui souhaitent lui permettre de socialiser dans un milieu sécurisant, stimulant et bienveillant.

La halte-garderie offre aux enfants l'occasion de vivre des expériences de groupe, de développer leurs habiletés sociales et de s'épanouir dans un environnement adapté à leurs besoins.

La halte-garderie est située au :
309, 4e Avenue
Saint-Paul-de-Montminy (Qc) G0R 3Y0

Pour toute information ou pour procéder à une inscription, les familles peuvent communiquer avec :

Marie-Eve Labadie
sda@cefmontmagny.com
581-671-3288

Lumière sur les services offerts dans les centres

Saviez-vous que les élèves fréquentant un centre d'éducation des adultes ou un centre de formation professionnelle peuvent bénéficier de plusieurs services personnalisés en fonction de leurs besoins?

Parmi ceux-ci, on retrouve :

-) **Service d'orientation**
Pour vous aider à clarifier votre projet professionnel et faire les bons choix.
-) **Psychoéducation**
Pour vous accompagner dans vos défis personnels, scolaires ou organisationnels.
-) **Soutien à l'apprentissage**
Pour vous offrir des stratégies, de l'aide individualisée et des outils adaptés.
-) **Vie étudiante**
Pour vivre une expérience motivante, inclusive et enrichissante... même à l'âge adulte!



Une équipe de professionnels engagés travaille en collaboration avec les enseignants et le personnel de soutien afin d'accompagner les élèves à vivre une expérience scolaire positive et à atteindre leurs objectifs!

Renseignez-vous dès aujourd'hui et faites le premier pas vers votre réussite!

Le service Sakado peut vous accompagner : 418 234-2574 tonprojet@tonsakado.ca

<https://csscotesud.gouv.qc.ca/services-educatifs-offerts-aux-adultes/>

C'EST LE TEMPS DES SUCRES !



ON CÉLÈBRE
10 ANS D'OUVERTURE!

EXPÉRIENCE CABANE À SUCRE

Mars / avril : vendredi, samedi et dimanche
Menu traditionnel du terroir
Café, bar et cocktails
Visite guidée et tire sur la neige
Sur réservation au bistreauderable.com

BOUTIQUE SUR PLACE

Produits d'érable (sirop, tire, cornets, popcorn, etc.)
Mets pour emporter fait maison
(soupe pois, cretons, bines, pâté viande, ketchup, etc.)
Du mardi au dimanche 9-16h

BOUTIQUE EN LIGNE

Expédition partout au Canada et dans le monde
bistreauderable.com

51, Rang 6 Ouest / Ste-Lucie / 418-223-3832 / bistreauderable.com

Vos obligations Autour des autobus scolaires



La règle est simple :

**Soyez prêt à vous arrêter
si vous suivez un autobus scolaire
ou si vous êtes sur le point d'en croiser un.**

Le conducteur d'autobus scolaire doit signaler son intention avant de s'arrêter pour faire monter ou descendre des écoliers. Ainsi, les feux jaunes visent à ralentir la circulation et à éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération.

- **Feux jaunes ou feux de détresse activés**
Préparez-vous à arrêter.
- **Feux rouges clignotants ou panneau d'arrêt activés**
Arrêtez-vous complètement, à plus de 5 m de l'autobus.

Vous pouvez repartir dès que les feux rouges clignotants sont éteints et que le panneau d'arrêt est replié. Assurez-vous qu'il n'y a plus d'enfants et que la voie est libre.

Sanction

Conducteur

- Amende de 200 \$ à 300 \$
- 9 points d'inaptitude

Cycliste

- Amende de 80 \$ à 100 \$

Attention, l'arrêt n'est pas obligatoire si l'autobus circule de l'autre côté d'un terre-plein.

Esthétique Automobile



- Lavage intérieur et extérieur
- Poussière de freins
- Cirage • Polissage
- Remise à neuf

12, rue Dubois
Saint-Just (Qc) G0R 3H0
Tél. : 418 244-3528
Cell. : 418 249-8041
Email : ericlac@sogetel.net



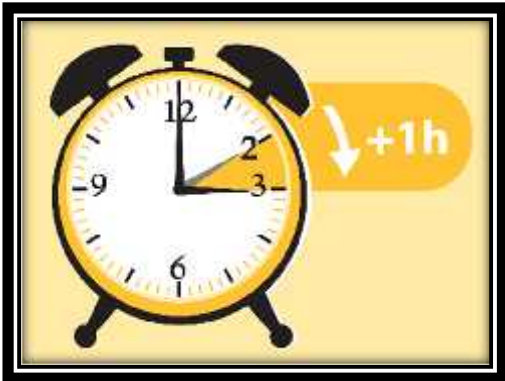
VENTE

PNEUS ET JANTES NEUFS
OU USAGÉS POUR VOTRE
AUTO OU CAMION DE
TOUTES LES MARQUES



RÉSERVEZ MAINTENANT!

Le prochain changement d'heure au Québec aura lieu dans la nuit du 7 au 8 mars 2026, où il faudra avancer l'heure.



Ce changement d'heure vous fera « perdre » une heure car à 2h du matin dimanche le 8 mars 2026 il sera déjà 3h, mais en contrepartie vous gagnerez en clarté à tous les soirs. En effet, le soleil se couchera désormais plus tard en soirée, partout au Québec. Les régions qui suivent cette norme nord-américaine avancent d'une heure le deuxième dimanche de mars et reculent d'une heure le premier dimanche de novembre.

Bon à savoir: vous devez changer l'heure sur vos horloges «standard», mais probablement pas sur vos téléphones et ordinateurs car la majorité font le changement automatiquement. Si vous faites partie de ceux qui se posent la grande question à chaque changement d'heure, rappelez-vous qu'en mArS on Avance et en novembRE on Recule.

Les effets sur le corps

Chez certaines personnes, changer l'heure a des effets négatifs sur le corps. Cela peut notamment accentuer le manque de sommeil, affecter l'humeur et la capacité de concentration. L'impact est souvent plus grand chez les personnes dont l'horaire est plus rigide, comme les jeunes enfants. Ces effets peuvent durer jusqu'à une semaine avant que le corps ne retrouve son rythme.

C'est l'occasion de.....

Le changement d'heure est l'occasion de changer les piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Si vous voulez prolonger la vie de votre matelas, sachez qu'il faut le tourner de côté de temps en temps afin de répartir les points de pression du corps sur toute la surface du matelas (de la tête au pied, et non pas comme une crêpe). Un truc pour vous en rappeler: faites-le deux fois par année, au moment du changement d'heure.

Le changement d'heure se retrouve au centre de bien des discussions, depuis quelques années...

Différentes voix en Amérique du Nord remettent en question la pertinence de ce mouvement, considérant ses dérangements pour tous... Et puisqu'il avait été mis en place à une époque bien différente de celle d'aujourd'hui, surtout pour accommoder les agriculteurs.

Entre autres, l'Ontario songe officiellement à mettre fin au changement d'heure et ainsi conserver l'heure d'été toute l'année! Toutefois, la province a affirmé qu'elle le ferait uniquement si ses voisins (le Québec, le Manitoba et les états de New York, du Michigan, du Wisconsin et du Minnesota) embarquaient aussi dans le mouvement.

Le Québec n'est pas fermé à l'idée et a déjà signifié qu'il l'étudierait. On se rappelle que la Saskatchewan n'a jamais mis en place le changement d'heure - l'heure y demeure constante toute l'année. C'est à suivre; il est possible et même probable que le changement d'heure puisse un jour être chose du passé.

**Le premier jour du printemps aura lieu
Le vendredi 20 mars 2026**

Vivre en équilibre

À NOUS DE JOUER !

**Le 19 mars 2026 13h30 au local du Cercle
des fermières de Saint-Fabien-de-Panet**

ATELIER Partie 1

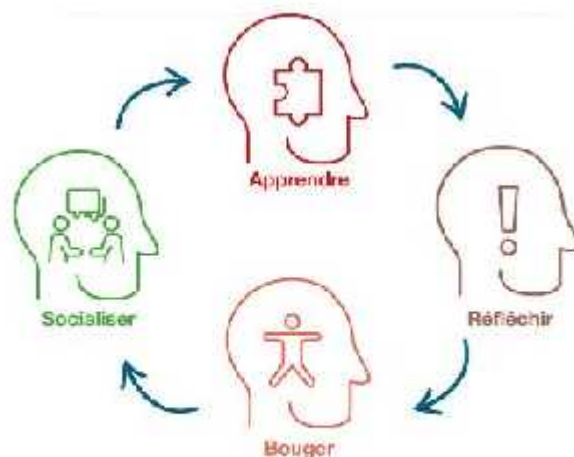
**Bougeons contre l'âgisme,
apprendre et agir ensemble**

Par Lidia Paradis de l'AQDR



AQDR

Montmagny-L'Islet



Présence du CLD



Mars 2026

Un agent pourra se rendre à Saint-Just-de-Bretenières sur rendez-vous.
Pour obtenir plus d'information ou prendre un rendez-vous,
vous pouvez contacter le CLD de la MRC de Montmagny.

Pour le développement économique, joindre Mme Martine Leullier Poste 240
Tél. : 418-248-5985
Télec. :418-248-9334

Courriel : cld@montmagny.com

La Fabrique vous informe...



Horaire des messes de mars 2026

1er mars	Dimanche	11 h	Lac Frontière	L'Ôtel (église)
	Pardon collectif			
3 mars	Mardi	14 h 00	Saint-Fabien	Habitations Panet
5 mars	Jeudi	13 h 00	Saint-Just	Villa des Sages
8 mars	Dimanche	10 h 30	Sainte-Lucie	À l'église
9 mars	Lundi	19 h	Saint-Just	Sous-sol de l'église
10 mars	Mardi	9 h	Saint-Fabien	Local des Fermières
11 mars	Mercredi	9 h	Saint-Just	Chapelet (sous-sol de l'église)
15 mars	Dimanche	10 h 30	Saint-Just	À l'église
18 mars	Mercredi	9 h	Saint-Just	Heure d'adoration (s-sol de l'église)
22 mars	Dimanche	10h30	Saint-Fabien	À l'église
	Pardon collectif			
26 mars	Jeudi	14 h	Saint-Fabien	CHSLD
29 mars	Dimanche	Des rameaux 10h30	Saint-Fabien	À l'église

*Horaire sujet à changement *

* Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial *

Remerciement

Encore une fois, merci d'avoir été au rendez-vous lors de notre Brunch de la Saint-Valentin du 15 février dernier. Ça nous a permis d'amasser un profit net de 2336\$. Nous remercions tous les bénévoles et les participants pour leur implications. Nous remercions aussi particulièrement la Municipalité St-Just-de-Bretenières, le Garage Simon Lagrange, M. Claude Lagrange, Quincaillerie MAS Inc. et Mme Liliane Blanchette, pour leur don qui a contribué à la réussite de cette activité de financement pour notre église. Merci ! Merci !

Le conseil de Fabrique de la paroisse de Saint-Just-de-Bretenières

C.A.R.E.
Centre d'aide et de recherche d'emploi
MONTMAGNY - LISLET

- Recherche d'emploi
- Rédaction de CV, lettres
- Réorientation de carrière
- Service de placement

Prenez **rendez-vous**
dès maintenant!

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet
Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile

418 248-9559 | info@lecare.ca | lecare.ca

Services gratuits

Activités hivernales au Parc des Appalaches

circonflexe
Prêt-pour-bouger

Grâce à Circonflexe - Prêt-pour-bouger, le Parc vous offre des activités gratuites, incluant les équipements!

SORTIE NOCTURNE - mercredi 4 mars 18h30

Balade de 2km à la lampe frontale sur le Sentier le Défricheur
GRATUIT - Chocolat chaud et guimauves
Rendez-vous à 18h30 au stationnement P16 sur le rang 6 Ouest à Sainte-Lucie

SORTIE RAQUETTE - samedi 7 mars 13h

Balade de 3.6 km (aller-retour à l'abri-feu) au sentier de la Montagne du Lac à Lac-Frontière
GRATUIT - Chocolat chaud
Rendez-vous sur le rang Laverdière à 13h



Informations : 418-223-3423

Le Parc des Appalaches recrute !



Nous sommes à la recherche d'un ou d'une:

- Agent(e) d'accueil touristique (bureau de Saint-Fabien, poste temps plein saisonnier)
- Responsable des activités et des communications (poste permanent)

Ça t'interpelle et tu veux en connaître davantage sur ces postes? Rends-toi au parcappalaches.com dans la section Info pratiques / offres d'emploi.

Information: 418-223-3423

PRÉVENIR LES CHUTES CHEZ LES AÎNÉS UN ENJEU DE SÉCURITÉ ET D'AUTONOMIE

Les chutes représentent l'une des principales causes d'hospitalisation chez les personnes âgées. Elles peuvent survenir à la suite d'un étourdissement, d'une perte d'équilibre, d'un sol glissant ou d'un éclairage inadéquat. Avec l'âge, la diminution de la force musculaire, de la vision et de la coordination augmente les risques.

Pour prévenir ces accidents, plusieurs outils existent : barres d'appui, tapis antidérapants, aides à la marche, et dispositifs d'alerte. Adapter son logement est essentiel : dégager les passages, fixer les tapis, installer un éclairage suffisant et sécuriser la salle de bain peuvent faire toute la différence.

En cas de chute, il est important de rester calme. Si possible, se tourner sur le côté, s'appuyer sur les bras et les genoux pour se relever lentement. Si cela est impossible, utiliser un dispositif d'alerte ou appeler à l'aide.

Les *Veilleurs* de l'*ITMAV* (Initiative pour le maintien à domicile des aînés vulnérables) sont là pour vous accompagner dans cette démarche. Ils offrent écoute, conseils et soutien pour améliorer votre sécurité au quotidien. Ils jouent un rôle clé en coordonnant les services nécessaires pour favoriser le maintien à domicile en toute sécurité. Ensemble, nous veillons à ce que chaque aîné puisse vivre dans un environnement adapté, serein et bien entouré.



Les Veilleurs

Travailleurs de milieu
au service des aînés



À LA RECHERCHE DE SERVICES ?

NOUS SOMMES PRÉSENTS POUR VOUS GUIDER SELON VOS BESOINS !

INFORMER DES RESSOURCES

ORIENTER VERS LES SERVICES

ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

MRC DE MONTMAGNY
Steeve Gobeil

@ s.gobeil@cabml.ca

☎ 418-248-7242 #106

MRC DE L'ISLET
Marie-Claude Maheu

@ mc.maheu@cabml.ca

☎ 418-248-7242 #115

Réflexion...

Dieu se montre élevé dans sa puissance : qui enseigne comme lui ?
Job 36. 22

Si tu crois, tu verras la gloire de Dieu.
Jean 11. 40

Jésus et la nature

On ne parlait pas d'écologie à l'époque de Jésus ! Mais lui connaissait la nature. Il l'avait créée ! Jésus illustre souvent son enseignement par des images tirées de la nature. Ainsi, il se compare à un grain de blé qui meurt pour produire des épis ; ou à de l'eau qui désaltère vraiment ; à un cep de vigne, qui transmet la nourriture aux sarments que sont ses disciples ; à un berger qui meurt pour sauver une brebis perdue, à une lumière éclairant le monde.

Pour secourir des personnes en danger, malades, ou porteuses d'un handicap, il intervient miraculeusement en utilisant l'eau d'un réservoir (pour un homme paralysé) ou de la terre dont il fait de la boue avec sa salive (pour un aveugle). Il prouve qu'il domine les éléments naturels... Ainsi, la nature est utilisée par Jésus comme un moyen de nous révéler quelque chose de Dieu. En l'observant, nous apprenons à faire confiance au Créateur, qui l'a créée si belle, si diverse, si minutieusement agencée pour maintenir la vie. Elle nous parle de l'intelligence de Dieu, de son amour du beau, de la vie, elle nous montre un Dieu infini mais aimant.

Pour le connaître, il nous a aussi laissé un livre, la Bible. Laissons donc la semence de la Parole de Dieu (encore une image que Jésus emprunte à la nature !) atteindre nos cœurs et nos consciences. Alors, nous reconnaitrons les droits de Dieu sur nous, nous lui demanderons pardon pour l'avoir si souvent ignoré et offensé, et nous croirons au sacrifice de Jésus pour nous réconcilier avec lui et nous donner une nouvelle vie.

Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>



**Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire,
n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera
gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.**

Nos Commanditaires

LES AMIS DE L'ENTRAIDE

Marie-Paule Mathieu, Présidente
Tél: 244- 3887
Colette Poulin, Secrétaire
Tél: (418) 244-3544

QUINCAILLERIE M-A S.INC

Marc-André et Sylvain Bolduc, Propriétaires
172 rue Principale St-Just-de-Bretonnières QC G0R 3H0
Tél: (418) 244-3554 Fax: (418) 244-3555
Matériaux. Plomberie. Peinture.
Électricité. Livraison

DAMES FERMIERES DE ST-JUST

Bernadette Tanguay, Présidente
418-244-3267
Colette Poulin, Secrétaire

Tél: (418) 244-3544

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-JUST

Colette Poulin, Présidente
Tél : (418) 244-3544
Ginette Fortier, Trésorière
Tél: (418) 244-3703

BLEU & BON

Marie-Ève Vachon, Directrice des ventes
6 rue des Moulins St-Just G0R 3H0
marie-eve@bleuetbon.com
Bleuetbon.com
Tél : 418-244-3020
Cellulaire : 581-888-8590



Desjardins

Caisse des Etchemins

Centre de services de Lac-Etchemin
1568- R, Route 277
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
418 625-3741 1 888 325-3741
Télécopieur : 418 625-3743

ÉGLISE CHRÉTIENNE ÉVANGÉLIQUE



130 Route 204
St-Just-de-Bretonnières
G0R 3H0
Tél : (418) 244-3010

<http://www.eglisechretiennestjust.net>

MAC CONSTRUCTION

Alex Corriveau, Propriétaire
Entrepreneur général
Commercial, résidentiel, industriel
102 Rue du Dr Larochelle Ste-Justine G0R 1Y0
Bureau: (418) 383-5500 Fax : (418) 383-5503
Cellulaire : 418-313-8032
alex@mac3.ca



Le Bistreau d'érable

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régier

50, Rang 8 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com

Produits d'érable

Cabane à sucre familiale

Toujours
présent!

BERNARDGENEREUX.CA

BERNARD GÉNÉREUX

RENTREZ-VOUS AVEC ÉPÉRIENCE, ÉTHIQUE,
SÉRIOSITÉ, TRANSPARENT



Pose de pneus, balancement,
mécanique générale,
soudure, projets

N.Q. 2203-43104

Vincent Bolduc
144 rang Saint-Isidore

Saint-Just-de-Bretonnières, QC, G0R 3H0

418-508-4300

Le printemps
arrive!



Nos Commanditaires

BOIS DAAQUAM INC.



370, route 204 – C.P 100
St-Just (Québec) G0R 3H0

Tél: (418) 244-3601 / Téléc. : (418) 244-3556

SCIERIE ARBOTEK INC.



Mario Legros, Président
46, route des Moulins St-Just

Tél: (418) 244-3691
Téléc: (418) 244-3439

JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.

Entrepreneur en construction
Résidentiel et commercial

Tél: (418) 244-3266 / Téléc. : (418) 244-3645
Cellulaire: (418) 625-9495



PAT FORESTERIE

Excavation résidentielle & commerciale
Service de tamisage terre et gravier
Installation septique
Chemins forestiers
238 Rue Principale, St-Just. G0R 3H0

Tél : (418) 244-3217 Cell : 418-249-8666

LA FABRIQUE DE ST-JUST

210-B Principale
St-Just-de-Bretonnières
G0R 3H0

Tél : (418) 244-3610

LA VILLA DES SAGES

2 Rue des Moulins St-Just G0R 3H0
La tranquillité de l'esprit

Tél : (418) 244-3665 (418) 245-3536

TRANSPORT AOJ ROY

Transport Scolaire
Sébastien Roy, Propriétaire
242, Rue Principale St-Just-de-Bretonnières

Tél: 418-244-3778 Cellulaire : 418-291-2724

transportaojroy@hotmail.com

GARAGE SIMON LAGRANGE



Mécanique générale et petits moteurs
Lave-auto

243, rue Principale, St-Just G0R 3H0
Tél. : (418) 244-3859 Fax : (418) 244-3852
garagesimonlagrange@sogetel.net

LNTP NOTAIRES INC.



Patrice NADEAU, Caroline POULIOT
Nathalie LAFONTAINE & Audrey BÉDARD
Notaires et conseillers juridiques
135-8, rue Principale, Ste-Justine (Qc) G0R 1Y0

Tél : (418) 383-5051 Téléc : (418) 383-5050

www.lntpnotaires.com

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

Cessionnaire de M^e Francine Baillargeon, Notaire



M^e SABRINA LAMONTAGNE

1574, route 277, Suite B,
Lac-Etchemin QC
G0R 1S0

Téléphone: (418) 625-5657 Télécopieur: (418) 625-5659

s.lamontagne@notarius.net



**MOUSSE MOUSSE
TES PETITES
PATTES**

**TOILETTAGE
POUR CHIENS
418-291-5442**

D.L.S. Soudure inc.

GÉNÉRATRICE • ALUMINIUM • STAINLESS • ETC.

Daniel Lamontagne
365 B, route 204
St-Just-de-Bretonnières (Québec) G0R 3H0

Cell. : 581-764-8285

VOTRE CALENDRIER À CONSERVER...

MARS 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3 Popote	4 	5 Messe	6 	7
8 On avance l'heure	9 Messe 	10 	11 	12	13 	14
15 Messe	16	17	18 	19	20 Date de tombée du journal 	21
22 Après-midi dansant Âge d'Or	23	24 	25	26	27 	28

22

30

31



◀Bibliothèque
Mardi 14 h :00 à 15h :00
Mercredi 18h :30 à 19h :15



◀Réunion du conseil 19 :00



◀Réunion des Fermières



◀Collecte du bac vert



Santé-Forme
◀ Ouvert du lundi au vendredi inclusivement, entre 15h30 et 7h le lendemain matin et sur 24 heures les fins de semaine.



◀Collecte du bac brun



◀Collecte du bac bleu